

République Française
Département du Rhône
Commune de Chaussan

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 1^{er} juin

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	15

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 1^{er} juin à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de CHAUSSAN s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de Chaussan, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc Chavassieux, maire, en session ordinaire.

Sur la convocation qui leur a été adressée par le maire le 25 mai 2023

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 25 mai 2023

Membres présents : M Chavassieux Luc, Mme Blanc Anik, M Guyot Didier, Mme Besson Chantal, Mme Bertelle Emilie, M Furnion Pascal, Mme Duroch Aline, M Aymard Nicolas, Mme Raboisson Croppi Laurence, M Charvolin Jean-Jacques, Mme Martini Laurence, M Grange Christophe, M Langlet Pascal

Membres excusés :

Mme Lagardette Marie-Gabrielle donne pouvoir à Mme Blanc Anik

M Rolland Alain donne pouvoir à M Chavassieux Luc

Secrétaire de séance : M Aymard Nicolas

D2023_026 Demande de Subvention Partenariat territorial // Gestion Eaux pluviales

Vu le Code Général des Collectivités territoriales

Vu le dispositif Appel à projet du département du Rhône – partenariat territorial

Considérant que la commune de Chaussan peut prétendre au dispositif

La commune de Chaussan fait une demande de subvention au titre de l'Appel à projet du département du Rhône au titre de l'opération suivante :

Protection de la ressource en eau // Eaux pluviales, cours d'eau, eau potable

Monsieur le maire présente l'APD du projet « Rénovation Energétique de l'Ecole » consacré aux eaux pluviales et le plan de financement pour un montant de 76 600€

Coût du Projet HT		Recette prévisionnelle	
Noue d'infiltration EP	21 450€	Partenariat territorial	38 300€
Bande gravillonnées	4 680€	Auto-financement	38 300€
Bordure bastaing bois	3 560€		
Bordure caoutchouc	5 160€		
Gravillons + platelage bois	3 600€		
Déplacement des regards EP en pieds de façades	2 500€		
Tranchée + canalisation + reprise des enrobés lorsque nécessaire pour raccorder les EP aux noues d'infiltration	13 650€		
Réseau EU-EV : provision pour raccordement du siphon du local technique	1 500€		
Regard branchement EU-EV	500€		
Cuve récupération eaux pluviales	20 000€		
Total	76600€	Total	76 600€

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve la demande de demande de subvention auprès du département du Rhône
Sollicite auprès du département du Rhône le versement d'une subvention, à hauteur de 38 300€, au titre du Partenariat territorial

Autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'opération ci-dessus référencée.

Ainsi faite et délibéré, les jour, mois et an susdits

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Vote
A l'unanimité

Le Maire
Luc Chavassieux

